

Rapport de la Commission sur l'éducation à la petite enfance : les parents demeurent dans l'ombre

Saint-Lambert, le 22 février 2017 – La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille salue les recommandations structurantes des commissaires visant à favoriser l'égalité des chances des tout-petits québécois mais s'étonne de constater dans les assises de ce rapport l'absence du parent à titre de premier éducateur de son enfant. Les parents ne devraient-ils pas être considérés comme étant le premier maillon du continuum de la réussite éducative ?

« On ne voit plus le parent comme un acteur de premier plan dans son rôle d'accompagnateur vers la réussite éducative de son enfant sauf au moment où il dicte son choix quant au type de service de garde qu'il préconise pour son enfant » soulève Louisane Côté, directrice générale de la Fédération.

Recherche de cohésion des acteurs oeuvrant en petite enfance

L'une des recommandations du rapport suggère de faire des organismes communautaires Famille (OCF) des partenaires formels en les dotant d'une mission d'accompagnement des parents vers les services éducatifs. Les OCF comme mesures complémentaires constituent l'une des ressources du réseau éducatif à la petite enfance. Afin de faciliter le passage des enfants issus de milieux défavorisés vers les services éducatifs, le rapport suggère que les OCF puissent y jouer un rôle essentiel. « Nos organismes établissent déjà de grandes collaborations avec les CPE et les garderies afin de faciliter l'intégration des enfants et faire reconnaître l'excellent travail des professionnelles en petite enfance » soutient la directrice de la Maison de la famille Rive-Sud à Lévis.

Les OCF accompagnent régulièrement les parents dans le continuum de services offerts dans les réseaux éducatifs, de la santé et ou des services sociaux. « Au chapitre des mesures de prévention, l'accompagnement des parents est un facteur important de protection. Les activités réalisées dans les OCF auprès des tout-petits permettent, entre autres, de dépister des enfants ayant des retards de développement ou étant aux prises avec des problématiques particulières de langage, de motricité par exemple » rappelle Louisane Côté.

L'implication des parents tout au long du parcours

Le rapport considère les OCF uniquement comme une passerelle entre la famille et les services de garde alors qu'ils sont les seuls à s'impliquer de façon active auprès des parents pour que ces derniers aient les connaissances nécessaires à l'accompagnement de leurs enfants dans leurs apprentissages globaux qui mènent vers la réussite éducative. Le travail réalisé par les OCF auprès des parents vise à faire en sorte qu'ils soient reconnus comme des acteurs de premier plan engagés dans le processus éducatif de leurs enfants, et ce, lors de la petite enfance et durant toute la scolarisation.

Rendez-vous au Sommet de la petite enfance

La FQOCF apportera les 4 et 5 mai prochains sa contribution aux échanges entre les experts et les différents acteurs de la petite enfance. Ce Sommet sera l'occasion de réaffirmer la mission des maisons des familles en soutien aux parents en vue de favoriser le développement global des enfants. Soulignons que la

recherche a maintes fois démontré que, si les services éducatifs de qualité peuvent favoriser le développement des jeunes enfants, c'est encore l'influence du milieu familial qui est la plus déterminante.

À propos de la FQOCF

La FQOCF a pour mission de regrouper et de soutenir les organismes communautaires Famille tout en contribuant à assurer la place essentielle de la famille dans la société québécoise. Elle regroupe 213 OCF qui œuvrent auprès des familles dans les 17 régions administratives du Québec. Ces organismes rejoignent annuellement plus de 135 000 familles : des mères, des pères et des enfants!

– 30 –

Source : Fédération québécoise des organismes communautaires Famille | <http://www.fqocf.org>

Contact : Louisane Côté, directrice générale, FQOCF, l.cote@fqocf.org | 450 466-2538 | 514 772-2538